

NOVUM SUB SOLE 94

Cette 94ème édition de la Novum Sub Sole donne des informations sur le rapportage annuel des experts. De plus elle donne les dates des prochaines formations pour les préleveurs. Par ailleurs, le Département du Sol et des Déchets est heureux d'annoncer la naissance de "Déchets@Ressources", une newsletter consacrée aux déchets qui relaye l'appel à projets pour la prévention des déchets et la gestion des déchets-ressources, dans le cadre du plan de relance de la Wallonie.

Rapportages annuels

Exceptionnellement, les experts et les laboratoires ne sont pas tenus de fournir de preuve de suivi de formation pour l'année 2021

Les experts pourront valoriser leurs éventuelles formations reconnues, suivies en 2021, dans le quota de 6 heures de formation obligatoire pour l'année 2022.

Pour les Experts concernés par des avertissements ou des plaintes en 2021

Les experts qui ont reçu des avertissements ou plaintes émises par l'administration au cours de l'année 2021 sont tenus de **transmettre au plus tard le 31 janvier 2022**, un rapport de conformité par voie électronique (et/ou par courrier postal), à l'adresse suivante : expertsol.dps.dgo3@spw.wallonie.be, avec indication précise de l'objet (Rapport de conformité 2021). Le rapport de conformité est établi librement mais **doit dans tous les cas intégrer une annexe établie selon le [canevas disponible dans sa version 2021](#)**. Le canevas a été complété suite aux retours d'expériences.

Save the Date : formation à destination des préleveurs Sol et Déchets en mars 2022

L'ISSeP, en collaboration avec l'Administration, organise des formations à destination des Préleveurs sols et déchets. Les informations pratiques et les formulaires d'inscription seront transmis début 2022.

- Pour les **préleveurs sols n'ayant pas suivi les formations données en 2019** : lundi 14/03 ou mercredi 23/03 (à Liège – Val Benoît), au choix.
- Pour les **préleveurs déchets** : mardi 15/03 ou jeudi 24/03 (à Liège – Val Benoît), au choix.
- Pour les **préleveurs sols ayant déjà suivi la formation en 2019** : vendredi 25/03 (à Liège – Val Benoît), matin ou après-midi, au choix. Au programme : évolutions législatives/techniques et module avancé (thèmes à préciser).

Nous rappelons que ces formations sont obligatoires.

Pour les **préleveurs déchets** enregistrés en personne morale, toutes les personnes physiques chargées des prélèvements doivent participer (cf. art. 8,4° de l'AGW du 11/04/2019).

Les **préleveurs sols** identifiés dans l'agrément Expert intervenant au sein des bureaux d'étude doivent également participer au module avancé prévu le 25/03. La participation est toutefois limitée à 2 personnes par bureau d'études : une personne habilitée et une personne en charge des prélèvements (idéalement le chef d'équipe préleveurs).

Des traductions simultanées en néerlandais et en allemand seront prévues à certaines dates.

Une participation aux frais vous sera demandée lors de l'inscription afin de couvrir les coûts liés à l'organisation.

Si une évolution défavorable de la situation sanitaire nous contraint à modifier les modalités d'organisation, vous en serez avertis. L'évènement se déroulera dans le respect des mesures sanitaires et le covid safe ticket sera probablement demandé.

"Déchets@ressources" la nouvelle newsletter du DSD

Le Département du Sol et des Déchets lance une nouvelle lettre d'information officielle consacrée aux déchets. Il est possible de s'y [abonner gratuitement](#) pour recevoir les actualités de l'administration en relation avec la prévention et la gestion des déchets.

Appel à projets déchets-ressources

Dans le cadre de son plan de relance, la Wallonie se dote de moyens importants pour soutenir la transition vers une économie circulaire et la mise en œuvre des priorités du plan wallon des déchets-ressources. Le Gouvernement a décidé de [lancer un appel à projets](#) en matière de prévention des déchets et de gestion des déchets-ressources.